

## LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je vous souhaite une excellente année 2026, malgré le contexte chaotique de notre monde, j'espère que la situation va s'améliorer et vous permettra de profiter de la vie dans les meilleures conditions.

Ce mandat touchant à sa fin, il est temps d'en faire le bilan, dans la continuité de notre bulletin de mi-mandat.

Nous avons été frappés par la perte de notre ami René CERCIAT, doyen de notre conseil municipal au combien précieux par sa connaissance du village et son bon sens aiguisé qui nous manque terriblement.

Cette seconde partie de mandat a clairement été marquée par l'incendie de la Gentilhommière survenu le 14 décembre 2023, qui a mobilisé une énergie considérable.

Le coup de massue digéré, une mobilisation extraordinaire de plus de cinquante bénévoles a permis, en 3 mois et demi de créer l'Annexe qui de l'avis général est une réussite permettant de pallier à l'impossibilité d'utiliser la Gentilhommière le temps des travaux. Vous trouverez dans ce bulletin un dossier détaillé de cet énorme chantier.

A noter que la perte de la Gentilhommière ne nous a pas empêché d'assurer la continuité de la cantine de notre école dès le surlendemain de l'incendie, essentiellement grâce à notre couteau suisse Roberto BOYA-QUINTANA ! Il faut le dire même si cela heurte sa grande modestie, sans sa force de caractère, son implication sans faille, son altruisme et son grand cœur, rien n'aurait été possible !

Suite à cette catastrophe, il a fallu continuer à s'occuper des affaires courantes, ce que nous avons fait avec abnégation. Vous trouverez en fin de bulletin l'ensemble des réalisations.

Le dossier de l'adressage a notamment demandé deux ans de travail et nous pouvons remercier Jean-Michel ESTOUP qui s'est chargé de ce dossier fastidieux.

Marilou TREY, 1ère adjointe au maire, et femme de caractère, infatigable, rigoureuse, pétillante... Je me suis souvent demandé où elle trouvait cette énergie ! Régisseuse de la Gentilhommière, en charge des locations de logements communaux, des associations, des assurances, de l'action sociale... Boulimique de travail, mais surtout de la vie ! Merci !

Finalement à cinq, avec Jean-Christophe CERCIAT qui a soutenu jusqu'au bout le mandat sans quitter le navire - la fidélité et le respect de la parole donnée deviennent rares cela mérite d'être souligné - nous avons fait de notre mieux pour notre village. Nous aurions fait mieux à onze, économisé notre énergie en partageant le boulot mais ceci est une autre histoire...

Le but, dans un avenir assombri pour le moins par le fait que les financements aux collectivités locales sont de plus en plus réduits par l'état, sera de trouver des ressources par nous-mêmes.

La vente du Presbytère, par exemple, permettra de financer la réparation d'autres logements communaux comme la maison du CCAS, générant ainsi des recettes en loyer. L'augmentation du prix du bois redonnant une attractivité à nos forêts peu accessibles, une coupe de bois peut aussi générer une recette non négligeable.

Recettes qu'il faudra trouver pour le toit de l'école qui date de 1920, et qu'il va falloir refaire en améliorant l'isolation.

L'évolution de l'école de Fos est une grande satisfaction, car on peut se réjouir de l'ouverture d'une deuxième classe. C'est suffisamment exceptionnel pour un petit village où la tendance est plutôt à la fermeture de classe. Cela donne un espoir pour l'avenir du village.

Pascal PENETRO



## REALISATIONS A CE JOUR

### Revitalisation du cœur de village, La Gentilhommière

Organisation de la fête locale pendant 2 ans :  
2024 : Disco mobile 3 000 €  
2025 : Disco mobile 4 200 €

### Soutien aux nombreuses associations et festivités :

- Aide et soutien logistique pour la mise en place de nombreuses manifestations : gratuité de la salle des fêtes, chauffage, adhésion au forfait SACEM.
- SACEM : paiement de 676.33 €.
- Augmentation des subventions aux associations de 5 644 € en 2019 à 7 200 € en 2025.

Le riche tissu associatif du village permet son animation tout au long de l'année dans des domaines variés propres à faire plaisir à tout le monde : le Foyer rural, Km 125.1 Les pieds dans l'Oc, Les arts en occitanie y val d'Aran, l'association de la fête du gravier, L'avenir du passé, l'Association des Parents d'Elèves (APE).

- Feu d'artifice pour la fête locale en 2023 et 2025 : 2 500 € (par an)

### Agents municipaux :

- Achat d'équipement pour les cantonniers : 1 013.67 € (pantalons, chaussures ...)
- Présentation et réussite au concours d'adjoint administratif principal 2ème classe le 08/06/2023 (moyenne 15/20), puis promotion interne au poste de rédacteur territorial le 01/08/2025 de la secrétaire générale de la mairie.
- Mise en place de prestations sociales pour les agents : adhésion à un organisme d'actions sociales et participation à la prévoyance et mutuelle.

-Adhésion à Plurélya, organisme à vocation nationale de gestion des œuvres sociales : 594 € par an pour 6 agents (qui remplace la carte cadeau de fin d'année).  
-Participation pour la mutuelle santé à hauteur de 15 € par an par agent et 9 € par enfant.  
-Participation pour la prévoyance à hauteur de 15 € par mois et par agent.

### Patrimoine :

- Parafoudre de l'église : 2 962.80 € (en 2023).
- Réparation de la croix du Pigeot : 360 € (en 2024).
- Réparation de la fontaine du Marjas : 1106.62 € (en 2025).

### Bâtiments et infrastructures :

- Création de toilettes publiques : 13 645.20 € - demande de subvention en cours 6 098.40 €.
- Réparation du surpresseur de Capdevielle.
- Travaux de l'appartement n° 4 de l'école : 13574.72 € de matériaux et travaux en régie.
- Mise aux normes de la salle des fêtes (électricité et chaudière) : 1 826.83 €.
- Réparation du tracteur : 4 455.28 €.
- Adressage : 2 592.30 €

Achat de plaques pour les rues et numéros des maisons. Distribution pour chaque habitation en cours.

- Vente du presbytère : recette de 60 000 €.
- Location du terrain pour une antenne téléphonique en face du barrage : recette 1 500 € par an.
- Économie de l'éclairage public : extinction de l'éclairage public en cœur de nuit depuis le 28/08/2023.

2022 : 13 491.26 €

2023 : 13 499.28 €

2024 : 9 154.18 €

2025 : 8764.15 €

Soit une économie de 4 560 € par an en moyenne.

### Voirie :

Pool routier : Pigeot, Paysas, place de la mairie, chemin de l'Artigue, et le Sériail, dès que le chemin sera communal.

### Actes d'urbanisme par année :

	2023	2024	2025
Permis de construire :	3	6	5
Déclaration de travaux :	19	18	13
Certificat d'urbanisme :	32	30	25

## L'école : travaux, équipements ..

- Ouverture d'une deuxième classe : 27 enfants en 2024/2025 et 26 enfants pour l'année 2025/2026.
- Mise en place d'un interphone pour l'ouverture du portail : 1285.13 €.
- Mise en place d'une tarification sociale (cantine à 1 €). 3 tarifs sont appliqués : 1 €, 3.20 € et 4 €, selon le quotient familial. C'est un dispositif de l'état qui rembourse 3 € à la commune pour chaque repas à 1 €.
- Participation aux sorties ski :
  - 2023 : location bus 630 €
  - 2024 : pas de ski
  - 2025 : location bus et leçons 2072 €.

Le nombre d'enfants ayant augmenté, il aurait été impossible pour l'école de faire 6 séances sans la participation de la mairie.

- Peinture de la 3ème classe : 2070 €.
- Augmentation de la subvention à la coopérative scolaire ; de 500 € habituellement, elle est passée à 795 € en 2025.

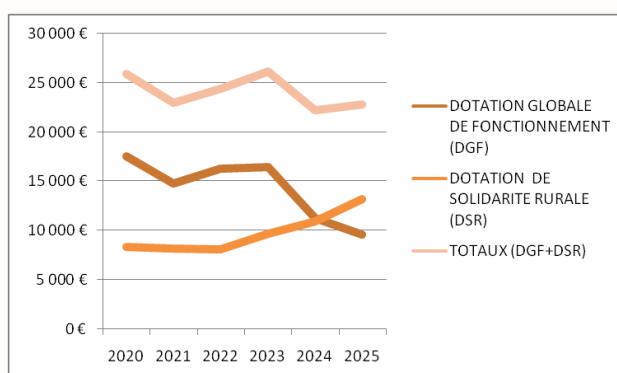


## DES COÛTS EN AUGMENTATION

Dépenses	Montant 2020	Montant 2025	% Augmentation
Eau	753,00 €	1 111,00 €	47,54%
Électricité	21 619,00 €	32 495,00 €	50,31%
Combustible	2 404,00 €	2 248,00 €	-6,49%
Carburant	1 079,00 €	1 349,00 €	25,02%
Produit d'entretien	724,00 €	1 911,00 €	163,95%
Petit équipement	5 045,00 €	6 790,00 €	34,59%
Fourniture bureau	1 393,00 €	1 664,00 €	19,45%
Crédit pédagogique	1 188,00 €	1 297,00 €	9,18%
Location	6 705,00 €	9 667,00 €	44,18%
Masse salariale	158 975,00 €	181 862,00 €	14,40%
<b>Total</b>	<b>199 885,00 €</b>	<b>240 394,00 €</b>	<b>20,26%</b>

### Une augmentation des charges :

Les charges qui pèsent sur la commune ont augmenté de **20, 26 %** entre 2020 et 2025, avec une forte hausse des fluides et de la masse salariale (+ 22 887 €).



### Une baisse des dotations :

La dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité rurale, d'un montant total de 22 753 € en 2025, affichent pour la deuxième année le montant le plus bas de ces 10 dernières années.

## LA GENTILHOMMIERE : AVANT

En date du 27/11/2020 le conseil municipal valide le projet de reprise de la gestion de la Gentilhommière en régie municipale, sous le statut d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) - forme de gestion de service public soumise principalement aux règles de droit privé.

Depuis 2021 le chiffre d'affaires était en constante progression permettant d'envisager de nouveaux projets (réhabilitation, extension ...) jusqu'à ce terrible jour du 14 décembre 2023.

Les services d'hôtellerie, restauration, bar et épicerie, répondaient à de véritables besoins, des habitants, visiteurs de passage, randonneurs ... Au plus fort de l'activité le SPIC garantissait l'emploi de 3 personnes, vivant sur la commune.

Ce lieu était devenu un véritable lieu de rendez-vous, générateur de vie et de lien social.



### Chiffre d'affaires :

2021 : 128 512,55 €

2022 : 194 678,99 €

2023 : 218 200,85 €

Suite au sinistre et grâce à l'assurance souscrite, une indemnisation "perte d'usage" (équivalent à 1750 € mensuel) a permis de maintenir l'activité de l'épicerie, sous la mairie durant quelques mois, dans un premier temps.



## EN ATTENDANT : L'ANNEXE

Il n'aura fallu pas plus de 3 mois et demi de travaux et la mobilisation de plus de 50 bénévoles pour offrir au village ce lieu central de convivialité et de services.



**UN PROJET POSSIBLE GRÂCE  
A NOS GÉNÉREUX DONNATEURS !**

### Coût total TTC : 52 034.59 €

Architecte : étude et contrôle : 2 066 €

Baies vitrées : 23 472 €

Électricité, plomberie : 7 994.30 €

Achat matériaux : 18 502.29 €

### Financement projet : 55 591.46 €

Subvention DETR : 21 680 €

Subvention conseil départemental : 7 874.13 €

Dons cagnotte : 11 487 €

Récupération TVA : 8672.50 €

Concerts solidaires : 5 877.83 €

Achat d'un téléviseur grand écran par l'association Km 125.1 Les pieds dans l'Oc.

## LA GENTILHOMMIERE

**Epicerie ouverte 7 jours sur 7**  
**Horaires d'hiver :**  
**Tous les matins de 9h30 à 14h 30**  
**Les jeudi, vendredi et samedi soir de 18h à 20h 30**

Grâce à votre soutien nous avons pu peu à peu étoffer notre sélection pour vous proposer des produits de qualité à des prix justes, en choisissant avec soin des fournisseurs passionnés.

### NOS PRODUITS

Profitez de viandes et charcuteries locales (Maison Bares, ferme Agasse, ferme de la Lerle, Canard de Cabiran), de conserves de qualité (poissonnerie Pointe de Penmarch, Canard de Cabiran), d'une sélection de fromages, de vins, de biscuits artisanaux et bien plus encore !



Petit focus sur notre sélection de fromages, la plupart livrés directement chez nous par le producteur !



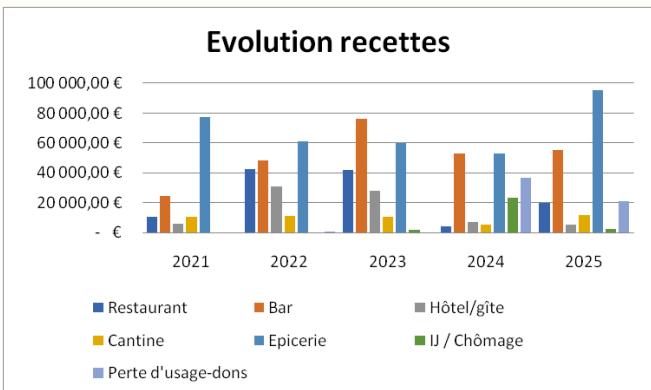
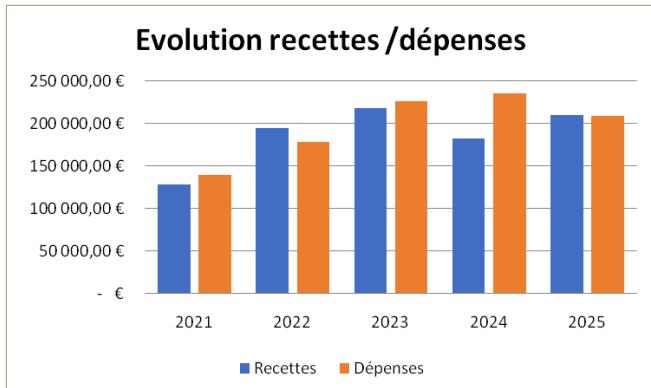
Tomme de vache Le Barousse-Sost Brebis des Pyrénées Cayolar Tomme des Pyrénées Matocq Roquefort Marival Rocamadour des 4 Vallées

Yaourts du val d'Aran, faisselles de chèvre Les 4 Vallées ...



Ne faites plus des kilomètres pour acheter votre baguette et craquer sur une chocolatine, pour acheter votre miel local ou autre plaisir chocolaté, retrouvez tout ça tout près de chez vous !

## BILAN FINANCIER DE LA GENTILHOMMIÈRE



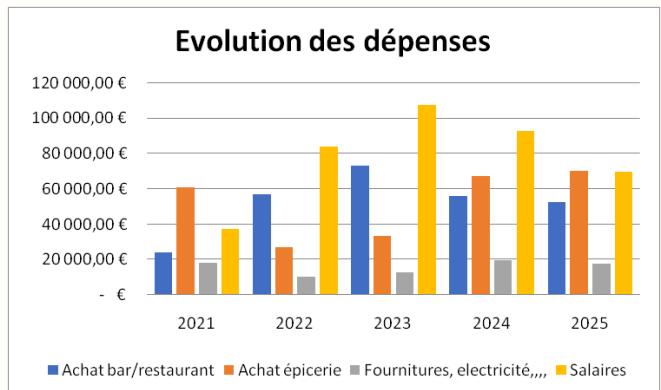
Les recettes en épicerie représentent aujourd'hui la source de recettes la plus importante.

**Un bilan financier positif pour cet établissement en régie municipale. Toutes les transactions sont gérées par le trésor public.**

**Un lieu de vie sociale, animé régulièrement et soutenu par l'association Km 125.1 Les pieds dans l'oc.**

**Un lieu de pause et de ravitaillement pour les habitants du village et les nombreux randonneurs du GR 10.**

2021, pour mémoire année COVID, sera la première année pleine d'activité de la Gentilhommière avec reprise des services d'hôtellerie - bar - restaurant que nous lui connaissons, mais aussi la création de l'épicerie et vente de pain. Le bilan financier de 2022 est positif ; 2023 et 2024 marquent un léger déficit principalement lié à des charges de personnel (arrêt maladie) et à la fermeture de l'établissement pour la fin d'année 2023. 2025 nous permet de retrouver un équilibre financier malgré le transfert de l'activité à l'Annexe et la fin de l'hôtellerie. Au 31 décembre, le stock de marchandises est de 10 000 €.



## LA GENTILHOMMIÈRE : A L'AVENIR

**Un projet d'extension qui comprendra : 10 chambres, dont une PMR (Personne à Mobilité Réduite), un dortoir, une cuisine entièrement reconstruite.**

Le projet de réhabilitation de la Gentilhommière doit intégrer la mise au norme du bâtiment.

- 1ère demande de permis de construire le 29/03/2024 : refusée pour cause de hauteur du plancher insuffisante
- 2ème demande de permis de construire le 19/05/2025 accordée le 05/08/2025

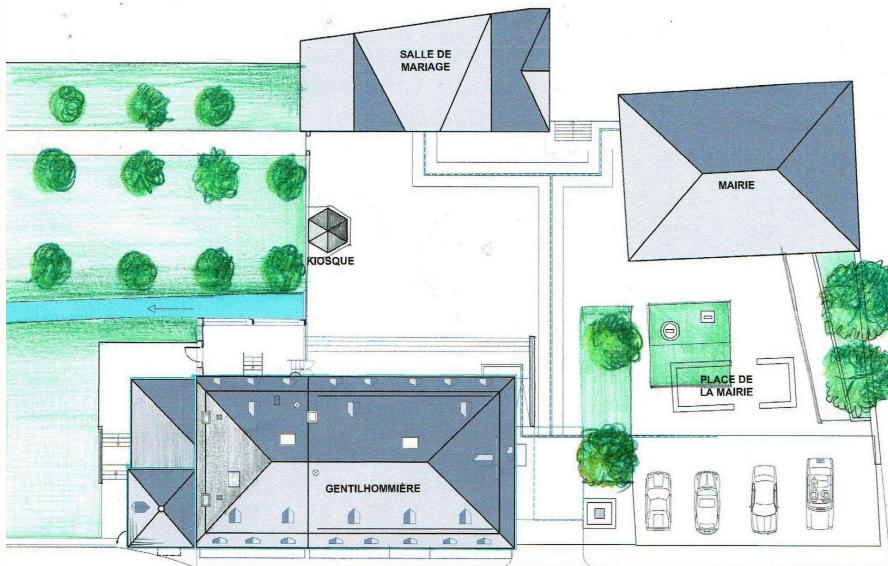
**Les travaux déjà réalisés :**

- Mesure conservatoire (Désamiantage, toit provisoire, échafaudage,...) : 366411.95 € TTC
- Honoraires techniques (architecte, organisme de contrôle) : 72165.64 € TTC
- Travaux gros œuvre, charpente couverture : 575989.25 € TTC

**TOTAL : 1 014 566, 84 € TTC**



**Architecte et maître d'œuvre :**  
**SARL Pierre Cadot**  
**Architecte du patrimoine**



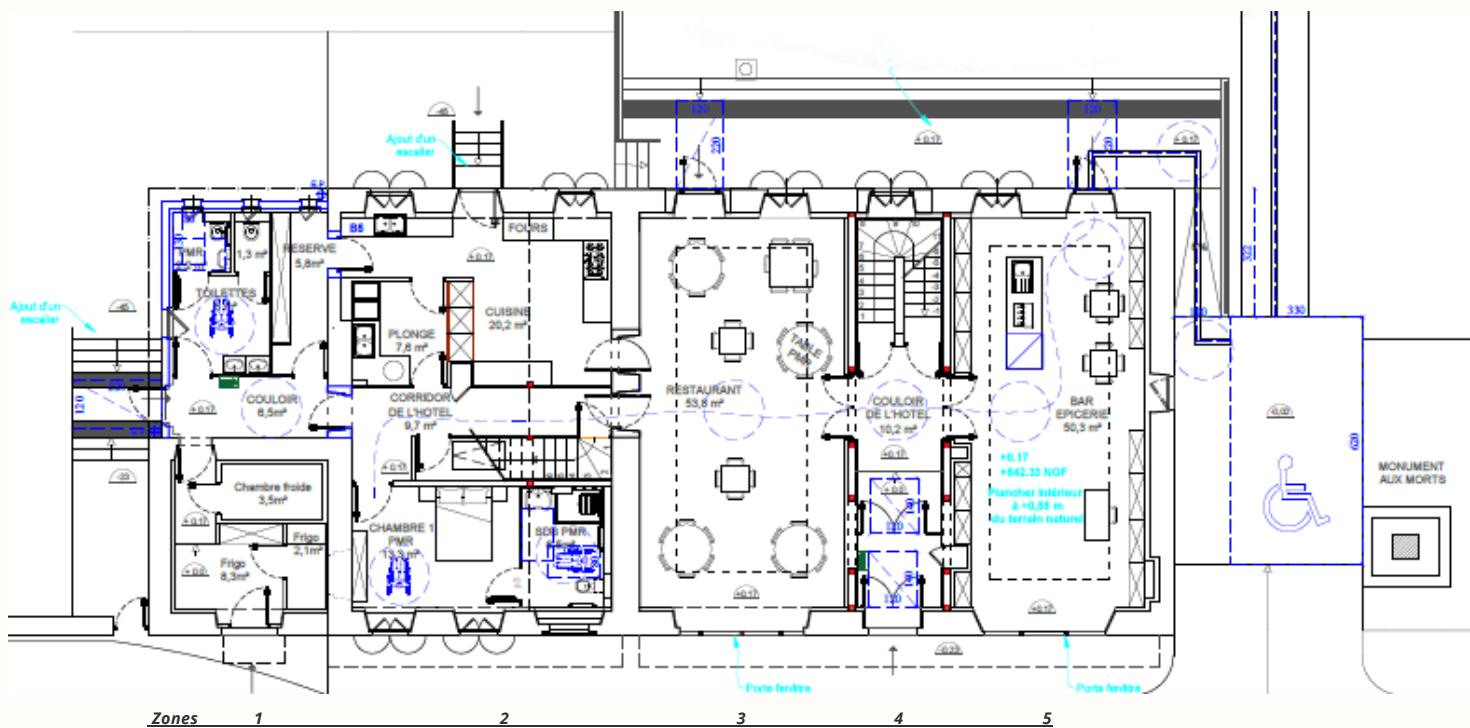
## La nouvelle place de Fos

Un espace ouvert sur  
l'espace vert et l'aire de jeu  
de l'école.



**La Gentilhommière  
façade côté rue  
avec l'extension à gauche  
suite à l'achat de la maison  
mitoyenne**

## Plan de coupe - rez de chaussée



## *Détail par zone*

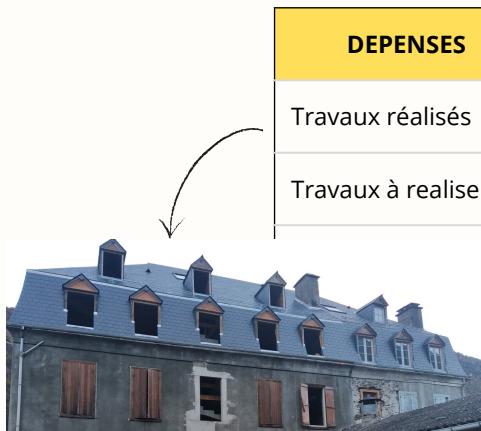
1. Chambre froide, réserve, toilettes
  2. Chambre PMR, cuisine et plonge

### 3. Restaurant

#### 4. Entrée hôtel et escalier

## 5. Bar et épicerie

# PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA GENTILHOMMIÈRE



DEPENSES	HT	RECETTES	HT
Travaux réalisés	710 000,00€	Indemnités assurance	1 620 000,00€
Travaux à réaliser	1 125 000,00€	DETR état	100 000,00€
		Conseil départemental	38 000,00€
		Région	21 000,00€
		Autofinancement	56 000,00€
<b>TOTAL</b>	<b>1 835 000,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 835 000,00€</b>

## MÉMO

### Tri sélectif :



Un regroupement des poubelles bleues et jaunes (plastique, métal, carton, papier) depuis le 1er janvier 2026.

Une nouvelle colonne de tri va être installée au bout du chemin de la ligne à côté du récup verre.

### Marché :

Tous les vendredis à partir de 17 h.  
Place de la mairie.

### Mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert les lundi, mardi, jeudi de 13h 30 à 17h 30.

Un poste informatique est à disposition pour vos démarches administratives, avec une aide en cas de difficultés.



**Tél :** 05 61 79 41 61

**Mobile d'astreinte :** 06 33 69 18 09  
(en cas d'urgence uniquement)

**Courriel :** mairie@fos31.fr

**Site internet :** <https://fos31.fr/>

### La Poste :

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45.

### RAPPELS UTILES :



#### Urbanisme :

Le préfet de la Haute Garonne a rappelé récemment aux maires leurs devoirs en matière de police de l'urbanisme.

**Attention**, dès que vous engagez des travaux qui touchent à l'aspect extérieur de votre habitation, une déclaration préalable doit être faite en mairie.

En cas de doute n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie.

#### Divagation des chiens interdite :

Dans le cadre de l'arrêté Numéro 20/2019 du 23 avril 2019, aucun chien ne doit déambuler sans son maître dans le village.

